

ANNEXE BIS- ANNULE ET REMPLACE ANNEXE- DB2026_08

**ANNEXE - DB2026_08 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS DES ÉLUS
DE LA COMMUNE DE SAINT MELANY A COMPTEUR DU 22 MARS 2026**

FONCTION	NOM/PRÉNOM	INDEMNITÉ	MONTANT BRUT MENSUEL
MAIRE	PIOLAT Didier	11 % de l'indice	452.16 €
1 ^{ER} ADJOINT	ARNAUD Paul	7 % de l'indice	287.74 €
2 ^{ème} ADJOINT	WALDSCHMIDT Fanny	7 % de l'indice	287.74 €